

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant La Garderie La Forêt des Découvertes Inc.	Numéro de permis 2020032	Date d'inspection Le 19 octobre 2021	
Nom de l'établissement Garderie la Forêt des Découvertes		Numéro de téléphone (506) 509-0079	
Adresse 70 avenue des Pionniers Balmoral NB E8E 1E1			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Mona Martin		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

### Commentaires généraux

- Visite faite à l'établissement pour une inspection de surveillance en après-midi.
- Le ratio est respecté lors de la visite.
- Durant la visite, j'ai observé que l'orientation des enfants est faite de façon positive.
- L'aire de changement de couche respecte la loi des services à la petite enfance.
- J'arrive pendant la sieste. Voici les activités observées: jeux calmes, changement de la couche et la collation.

original signé par  
Mona Martin

\_\_\_\_\_  
Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 19 octobre 2021

\_\_\_\_\_  
Date

original signé par  
Marie-Josée Driscoll

\_\_\_\_\_  
Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 19 octobre 2021

\_\_\_\_\_  
Date